



(tout le monde s'y retrouve)

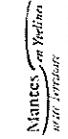
# RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval – 76 rue des Graviers – 78200 MAGNANVILLE

Téléphone : 01 34 78 29 00

Fax : 01 30 92 04 48

[www.mde-mantois.fr](http://www.mde-mantois.fr)





**L'équipe de la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval**

**DIRECTION**

**Madame Dominique CREIGNOU**, Directrice  
d.creignou@mde-mantois.fr

**DEVELOPPEMENT**

**Madame Pascale RENARD**, Chargée de projet - Développeur de l'apprentissage  
p.renard@mde-mantois.fr

**Madame Ana BELO**, chargée de projet emploi  
a.belo@mde-mantois.fr

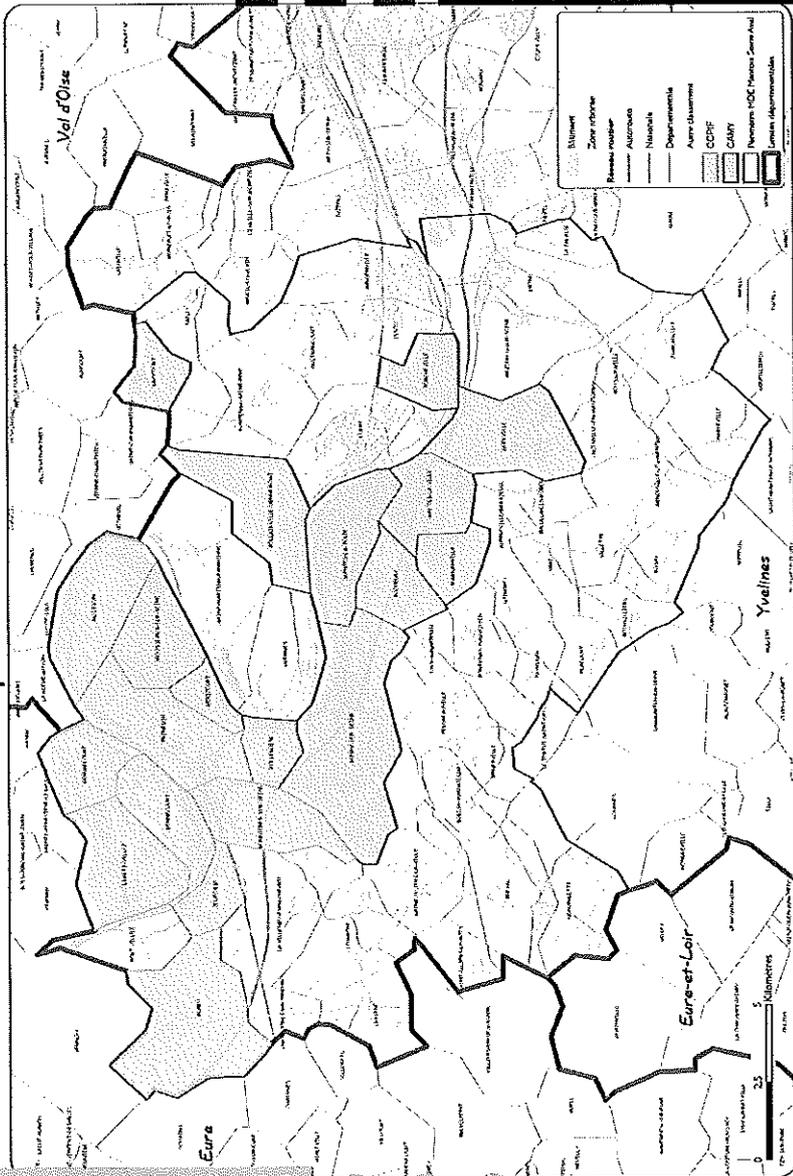
**ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

**Madame Christelle DESCHAMPS**, Assistante administrative et financière  
c.deschamps@mde-mantois.fr

# Le Territoire de la Maison de l'emploi

Périmètre du SCOT représentant 59 communes, soit 151 000 habitants  
 Source INSEE 2007

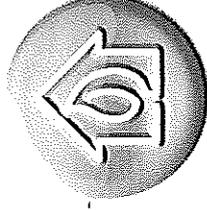
## La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval



AUDAS - Mars 2008

### COMMUNES ADHERENTES

- |                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Amouville-les-Mantes   | Magnanville             |
| Auffreville-Brasseuil  | Mantes-la-Jolie         |
| Bennecourt             | Mantes-la-Ville         |
| Blaru                  | Ménaville               |
| Boinville-en-Mantois   | Mércourt                |
| Boinvilliers           | Mezières-sur-Seine      |
| Boissy-Mauvoisin       | Moisson                 |
| Bonnières-sur-Seine    | Mousseaux sur Seine     |
| Breuil-Bois-Robert     | Neauphlette             |
| Bréval                 | Perdreauville           |
| Buchelay               | Porcheville             |
| Chaufour-les-Bonnières | Port-Villez             |
| Cravent                | Rolleboise              |
| Drocourt               | Rosay                   |
| Epône                  | Rosny sur Seine         |
| Favieux                | Sailly                  |
| Flacourt               | Saint-Illiers-la-Ville  |
| Follainville-Dennemont | Saint-Illiers-le-Bois   |
| Fontenay Saint Père    | Saint-Martin-la-Garenne |
| Fontenay-Mauvoisin     | Soindres                |
| Freneuse               | Vert                    |
| Gargenville            | Villeneuve-en-Chevrie   |
| Gommecourt             | Villette                |
| Goussonville           |                         |
| Guernes                |                         |
| Guerville              |                         |
| Guitrancourt           |                         |
| Hargeville             |                         |
| Issou                  |                         |
| Jeufosse               |                         |
| Jouy-Mauvoisin         |                         |
| Jumeauville            |                         |
| La Falaise             |                         |
| Limay                  |                         |
| Limetz-Villez          |                         |
| Lommoye                |                         |



### ***Diagnostic métiers/formations Filière éco-construction***

Cette étude permettra aux acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion, de l'économie et de la formation professionnelle du secteur du bâtiment d'intégrer dans leurs anticipations et leurs projets les effets souhaités par le Grenelle de l'environnement.  
Couvre le territoire de l'OIN Seine Aval

Action menée en partenariat avec l'AFPA, la DDTEFP et La Maison de l'emploi Amont 78

1<sup>ère</sup> restitution de l'étude le 9 février 2010;  
Finalisation de l'étude en mai 2010.

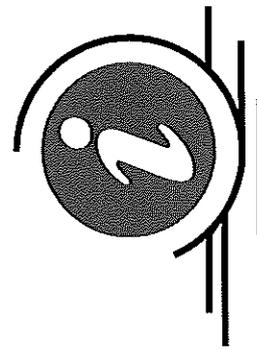
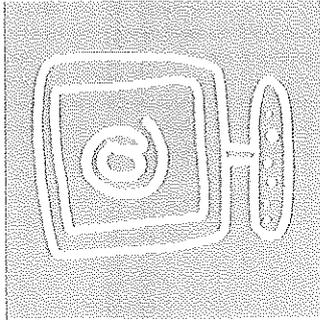
## ● ● ● | Accès et retour à l'emploi : rapprochement offre/demande d'emploi sur le territoire

### Création du site internet « Maison de l'emploi »

Portail d'information à destination du grand public et des partenaires.  
L'objectif est de diffuser une information claire et à jour de l'offre de services et de l'actualité du territoire dans les domaines de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises.

A partir du diagnostic réalisé par l'AFPA en février 2009, élaboration du cahier des charges, choix et commande auprès du prestataire SIDECA et création du Site avec l'aide de nos partenaires.

Mise en ligne prévue fin avril 2010



### Point accueil Fongecif

Accueillir les salariés et les demandeurs d'emploi souhaitant s'informer sur le congé individuel de formation, le bilan de compétences et le congé de validation des acquis de l'expérience. Orienter les publics vers le Fongecif pour la constitution de leur demande de congé.

Signature de la convention en juillet 2009, formation interne, organisation du fond documentaire, accueil des publics depuis novembre 2009

12 entretiens menés en 2009

## Accès et retour à l'emploi : rapprochement offre/demande d'emploi sur le territoire

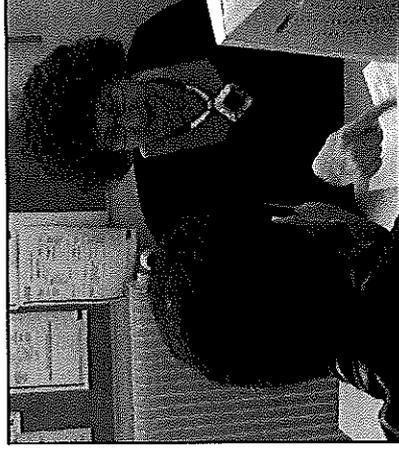
### Atelier permanent de techniques de recherche d'emploi

Préparer prioritairement les publics en difficulté à entrer ou se réinsérer dans l'emploi.  
Ce service est une aide immédiate, individuelle et ponctuelle dans les démarches de recherche d'emploi.  
2 lieux d'accueil assurés par Ampliétude : CVS Augustin Serre - Mantes la Ville  
CVS Jules Guesde – Mantes la Jolie.

Les principales réponses apportées : Élaboration et mise à jour de CV ; Élaboration de lettre de motivation ; Préparation à l'entretien d'embauche ; Orientation des publics vers Pôle emploi et la Mission Locale du Mantois

663 bénéficiaires reçus, résidants sur les communes de Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Magnanville, Rosny sur Seine, Gargenville, Rosny-sur-Seine, Epône, Mézières sur Seine, Bennecourt, Boissy-Mauvoisin, Port-Villez, dont : 26% jeunes et 36 % femmes.

Prestataire : Ampliétude



### Accompagnement à l'emploi des jeunes du territoire issus de l'enseignement supérieur

Faciliter l'insertion professionnelle de ces jeunes, primo demandeurs d'emploi ou ayant une courte expérience professionnelle et rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

L'action est animée par l'AFIJ (association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés)  
Partenaire : Mission locale du Mantois, Pôle emploi

25 jeunes accompagnés dont :  
- 15 exposés à des discriminations (origine, lieu d'habitation, apparence physique...)  
- 17 jeunes femmes  
- âge moyen 23 ans

9 en CDI ou CDD > 6 mois (y compris en alternance)  
2 en CDD < à 6 mois ou intérimaire  
1 en contrat aidé (CAE)  
2 en cours de création d'entreprise  
3 en reprise d'études  
8 toujours à la recherche d'un emploi

● ● ● | **Accès et retour à l'emploi : rapprochement offre/demande d'emploi sur le territoire**



## **Journée de l'emploi Mantois Seine Aval (JEMSA) - Mercredi 6 mai 2009**

### **Le matin**

2 conférences autour du handicap  
Job-dating (aide à la personne) - atelier de sensibilisation aux métiers de la restauration

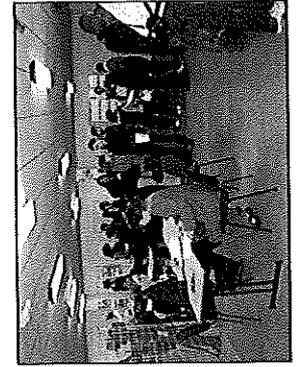
**L'après-midi**  
Bourse de l'emploi



**47 entreprises - 366 visiteurs (34% jeunes et 66 % adultes)**

**7 entreprises mobilisées pour le job-dating et 7 recrutements immédiats**

**26 entreprises présentes aux conférences**



### **Partenaires**

Sous-préfecture de Mantes le Jolie, Mission Locale du Mantois,  
Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, Pôle Emploi,  
Conseil Général 78, le CIO de Mantes la Jolie, l'Agora





**Accès et retour à l'emploi : rapprochement offre/demande d'emploi sur le territoire**

## **Journée emploi handicap - Jeudi 17 novembre 2009**

Informier les publics en situation d'handicap sur l'emploi, la formation continue et en alternance et sur les questions sociales.

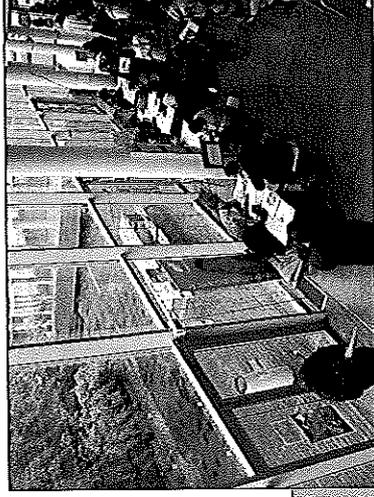
Recrutement sous forme de Job-dating  
Déroulement à l'IUT de Mantes la Jolie.

36 partenaires présents sur stand - environ 240 visiteurs

10 entreprises mobilisées pour le job-dating - 100 candidats au job dating

Le bilan sera communiqué par Pôle emploi le 27 avril 2010.

**Partenaires :** Pôle Emploi (pilote de l'action), Cap Emploi, IUT Mantes en Yvelines, PDITH 78, Mission Locale du Mantois



## **Ateliers destinés aux publics en situation de handicap Octobre et novembre 2009**

1. Atelier « Préparer le public aux entretiens de recrutement job-dating ». 24 participants

Atelier « Réaliser un CV avec support Vidéo permettant de valoriser le candidat au-delà de l'écrit »  
7 participants

**Partenaires :** Pôle emploi, Cap emploi

**Prestataire :** Videopourcv.com

## ● ● ● | Accès et retour à l'emploi : rapprochement offre/demande d'emploi sur le territoire

La maison de l'emploi partenaire du

### **Salon de la formation organisé par la CAMY**

(Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines)  
5, 6 et 7 Mars 2009

Présenter les filières formations offertes dans la vallée de la Seine. Promouvoir certaines filières ou métiers trop peu connus au regard des perspectives qu'elles offrent : bâtiment, environnement.  
Mettre en avant la formation par alternance.

Le salon de la formation a permis d'accueillir 66 centres de formation et 1200 visiteurs  
2 journées ont été réservées aux collégiens et lycéens et 1 journée au grand public

**Mantes** en Yvelines  
*notre Territoire*  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MANTES EN YVELINES

## **Développer l'accès aux métiers de l'aide à la personne**

Mai à décembre 2009

Permettre au public féminin issu du secteur de l'industrie de s'engager dans un parcours qualifiant et ainsi d'accéder aux métiers de l'aide à la personne

Prestataire : Boutique Rives de Seine  
17 personnes concernées par le dispositif

12 personnes en action préalable à l'entrée en formation suivi de 11 entrées en formation qualifiante  
« aide à la personne » et d'une embauche en CDD.

5 personnes ont suivi un module d'orientation approfondie

Partenaires : Pôle Emploi, CAMY, Commune de Mantes la Ville, FSE in Europe

● ● ● | **Accès et retour à l'emploi : rapprochement offre/demande d'emploi sur le territoire**

## **Charte locale d'insertion (ANRU)**

Janvier à décembre 2009

Engage les entreprises signataires à réserver 5% des heures travaillées au bénéfice des publics jeunes et adultes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi et résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

75 demandeurs d'emploi ont bénéficiés du dispositif (dont 83% de jeunes)

Partenaires : la CAMY (pilote du dispositif) et la Mission Locale du Mantois (chargée de la mise en œuvre)

**mission  
Locale** DU MANTOIS

## **Plateforme « Parcours en Seine Aval »**

en partenariat avec la Maison de l'Emploi Amont 78 (porteur du projet)

Un dispositif innovant qui a pour objet la sécurisation et la professionnalisation des salariés intérimaires et CDD travaillant et résidant sur le territoire Seine-Aval.

L'action consiste à proposer la construction de parcours via un accompagnement dans la durée.  
Son objectif : permettre à 400 salariés de sécuriser leur parcours et d'améliorer leur employabilité d'ici fin 2011.

Entrée en phase opérationnelle depuis décembre 2009



**EN SEINE AVAL**



## **Développement de l'apprentissage**

Mars à décembre 2009

Axe fort mis en œuvre dans le prolongement de l'Etat et de la Région. La Maison de l'emploi Mantois Seine Aval est le relais local pour promouvoir l'apprentissage.

Les missions principales du développeur de l'apprentissage :

- Promouvoir l'apprentissage auprès des entreprises et des collectivités territoriales,
- Animer des actions de sensibilisation en direction des jeunes et des entreprises (privées et publiques),
- Développer le dispositif d'accès à l'apprentissage,
- Renforcer l'accès à l'apprentissage pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

### **Les actions développées sur le territoire**

#### **Animation d'ateliers « appui à la recherche de contrat d'apprentissage » pour les jeunes du territoire**

Aider les jeunes à structurer leur recherche d'emploi par le passage de tests (savoirs de base), l'élaboration de CV, les techniques de prospection téléphonique, la préparation à l'entretien d'embauche, la mise en place d'outils de suivi de recherche d'emploi.

#### **Mise en place de passerelles courtes « multi-métiers » avec l'ACPPAV et l'IFA du Mantois**

Permettre aux jeunes de faible niveau de formation de se préparer à l'entrée en apprentissage en associant remise à niveau (matières générales) et immersion en entreprise.

#### **Coordination d'une action « SOS rentrée » au bénéfice des jeunes à la recherche d'un apprentissage en septembre 2009**

Recenser les places encore disponibles dans les centres de formation d'apprentis des Yvelines. Proposer les offres à pourvoir aux jeunes du territoire.



## ● ● ● | Accès et retour à l'emploi : Développement de l'apprentissage

### Développement de l'apprentissage (suite)

Mars à décembre 2009

#### Animation d'une soirée débat réunissant entreprises et collectivités locales

En partenariat avec la Communauté de commune du Plateau du Lomoy, la CCIV et la CMAY.  
Apporter une information claire et précise sur l'apprentissage auprès des élus et des chefs d'entreprises.  
Encourager le recrutement de jeunes du territoire.

#### Coordination d'une réunion de sensibilisation en direction des collectivités locales

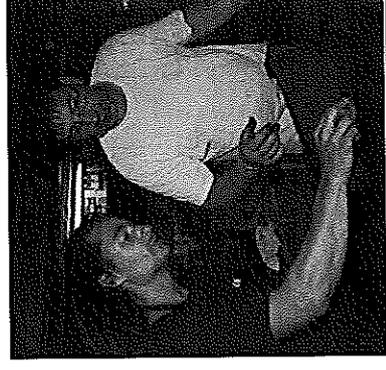
En partenariat avec le Conseil Régional Ile de France et le CFMBTP  
Sensibiliser les élus autour de « l'apprentissage dans les collectivités territoriales ». Adapter l'offre de formation du CFMBTP aux besoins des collectivités (agent d'entretien polyvalent - bâtiment et espaces verts).

#### Recueil d'offres en apprentissage

En partenariat avec la Mission Locale du Mantois, Pôle emploi et les entreprises.  
Prise en compte des besoins des entreprises, diffusion des offres et pré-sélection des candidats.

#### Participation aux salons, forum et conférences sur les Yvelines et à Paris

Informier le publics sur l'apprentissage, les filières métiers et les moyens d'y accéder. Construire et consolider des partenariats avec les Centres de formation et les entreprises.



#### Résultats

40 jeunes du Mantois en passerelle  
69 jeunes en ateliers  
40 entreprises et collectivités mobilisées  
34 offres recueillies  
16 contrats d'apprentissage signés

#### Partenaires

Conseil Régional d'Ile de France (CRIF), L'Etat, la Mission Locale du Mantois, les CFA, les Chambres Consulaires, le Pôle Emploi, les BIJ, les PLJ, la Maison de l'emploi Amont 78 ...

## **Partenariat avec l'école de la deuxième chance**

(E2C78)

Mars à décembre 09

L'Ecole de la deuxième chance s'est installée sur le territoire du Mantois en mai 2009.

*La Maison de l'emploi vient en appui au démarrage pour accompagner E2C78 dans la création d'un réseau d'entreprises au bénéfice des jeunes déscolarisés intégrant le dispositif.*

Signature d'une convention d'objectifs et de partenariat le 16 mars 2009.

Echange régulier d'informations avec les formateurs  
Animation de réunions d'information autour de l'apprentissage auprès des jeunes  
Orientation vers les CFA et les entreprises du territoire



## Accompagnement post-crédation d'entreprise

mai à décembre 2009

Vient en complémentarité du dispositif NACRE (nouvel accompagnement à la création et reprise d'entreprise).

Elaboration de l'appel à projet avec l'appui de la DDTEFP 78 en mai 2009.

Choix des prestataires : Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines et la Boutique de Gestion ATHENA.

Signature d'une convention avec la Boutique de Gestion ATHENA en novembre 2009.

Démarrage de l'action en décembre 2009 qui se poursuit en 2010.

Partenaire : DDTEFP 78, Pôle emploi, CAMY

## Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMAY)

Mai à décembre 2009

Assurer un service de proximité auprès des futurs créateurs d'entreprise (réunion d'information préalable à la création, formation à la gestion d'entreprise).

Signature d'une convention partenariale avec la CMAY pour une mise en œuvre en octobre 2009,  
Accueil de la CMAY pour l'animation de  
- 2 réunions d'information à la Création  
- 1 session de formation pour les futurs créateurs

Partenaire : Chambre des Métiers et d'Artisanat des Yvelines

● ● ● | **Fonctionnement de la Maison de l'emploi (ingénierie, coordination, animation)**

**Création d'un poste de chargé de projet**

janvier 2009

En charge de l'axe II accès et retour à l'emploi et de l'axe III création d'entreprise.

**Création d'un poste de chargé de projet**

Mars 2009

En charge du développement de l'apprentissage sur le territoire.

**Création d'un poste d'assistante administrative et financière**

Juin 2009

En charge de la gestion de la Maison de l'emploi, de la création du site internet et du partenariat avec le Fongécif

Installation de la Maison de l'emploi dans ses nouveaux locaux

20 Mai 2009

135 M<sup>2</sup> : 3 bureaux et 1 salle de réunion

**ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL**  
**76 RUE DES GRAVIERS**  
**78200 MAGNANVILLE**

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/01/2009 au 31/12/2009*

*Activité principale de l'association : Organisations associatives nca*

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à MANTES LA JOLIE  
Le 15/04/2010

**BOURLETTE Christine**  
COLLABORATEUR COMPTABLE

**BOURGAULT Frédéric**  
EXPERT COMPTABLE DIPLOME

**COMPTA ILE DE FRANCE**  
65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE  
01 30 33 52 07

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

76 RUE DES GRAVIERS

78200 MAGNANVILLE

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009**

	Page
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Annexe</i>	6 à 10

**COMPTA ILE DE FRANCE**

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 005	138	867		867		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	28 633	3 636	24 998		24 998		
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	<b>TOTAL I</b>	<b>29 638</b>	<b>3 773</b>	<b>25 865</b>		<b>25 865</b>		
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	235 217		235 217	462 800	227 583	49.18	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	249 206		249 206	159 922	89 284	55.83		
Charges constatées d'avance (3)	1 255		1 255	7 019	5 764	82.13		
	<b>TOTAL III</b>	<b>485 677</b>		<b>485 677</b>	<b>629 740</b>	<b>144 063</b>	<b>22.88</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>515 315</b>	<b>3 773</b>	<b>511 541</b>	<b>629 740</b>	<b>118 199</b>	<b>18.77</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		408		311	98	31.50
	Report à nouveau						
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>		4 430		98	4 332	NS
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>		4 839		408	4 430	NS
	<b>TOTAL II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques		28 471			28 471	
	Provisions pour charges		340 332		602 060	261 728	43.47
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
	<b>TOTAL III</b>		368 803		602 060	233 257	38.74
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		110 722		22 565	88 156	390.67
	Dettes fiscales et sociales		27 178		4 706	22 472	477.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>TOTAL IV</b>		137 900		27 272	110 628	405.65
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		511 541		629 740	118 199	18.77

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

137 900      27 272

COMPTA ILE DE FRANCE

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	782 226		388 900		393 326	101.14
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	1		1		1-	39.86-
<b>TOTAL I</b>	<b>782 227</b>		<b>388 901</b>		<b>393 325</b>	<b>101.14</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	263 338		89 837		173 501	193.13
Impôts, taxes et versements assimilés	6 502		40		6 462	NS
Salaires et traitements	110 338		7 703		102 635	NS
Charges sociales	44 701		3 322		41 379	NS
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 773				3 773	
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	28 471				28 471	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2		2		0	3.92
<b>TOTAL II</b>	<b>457 124</b>		<b>100 904</b>		<b>356 221</b>	<b>353.03</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>325 102</b>		<b>287 998</b>		<b>37 104</b>	<b>12.88</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>						
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>						
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	325 102		287 998		37 104	12,88
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>TOTAL VIII</b>						
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	782 227		388 901		393 325	101,14
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	457 124		100 904		356 221	353,03
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	325 102		287 998		37 104	12,88
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	602 060				602 060	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	922 732		287 900		634 832	220,50
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	4 430		98		4 332	NS

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature	2 698		500		2 198	439.60
Dons en nature	1 461		42 000		40 539	96.52
<b>TOTAL</b>	<b>4 159</b>		<b>42 500</b>		<b>38 341</b>	<b>90.21</b>
<b>CHARGES</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	2 698		500		2 198	439.60
Personnel bénévole						
Prestations	1 461		42 000		40 539	96.52
<b>TOTAL</b>	<b>4 159</b>		<b>42 500</b>		<b>38 341</b>	<b>90.21</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 511 541.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 782 226.64 Euros et dégageant un excédent de 4 430.22 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

Néant

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 005
Installations générales agencements aménagements divers			17 472
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 161
<b>TOTAL</b>			<b>28 633</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>29 638</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 005	1 005
Installations générales agencements aménagements divers			17 472	17 472
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 161	11 161
<b>TOTAL</b>			<b>28 633</b>	<b>28 633</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>29 638</b>	<b>29 638</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		138		138
Installations générales agencements aménagements divers		1 117		1 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 519		2 519
<b>TOTAL</b>		<b>3 636</b>		<b>3 636</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 773</b>		<b>3 773</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	138				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 117				
Matériel de bureau informatique mobilier	450	2 069			
TOTAL	1 567	2 069			
TOTAL GENERAL	1 704	2 069			

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		28 471			28 471
TOTAL		28 471			28 471
TOTAL GENERAL		28 471			28 471
Dont dotations et reprises d'exploitation		951 203			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	205	205	
Divers état et autres collectivités publiques	234 942	234 942	
Débiteurs divers	70	70	
Charges constatées d'avance	1 255	1 255	
TOTAL	236 471	236 471	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	110 722	110 722		
Personnel et comptes rattachés	3 847	3 847		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 332	23 332		
TOTAL	137 900	137 900		

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Subvention DGEFP	602 060	602 060	602 060	300 332	300 332
Subvention Camy				40 000	40 000
TOTAL	602 060	602 060	602 060	340 332	340 332

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 005	100.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 et 10 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	235 147
Total	235 147

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 618
Dettes fiscales et sociales	7 380
Total	32 998

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 255
Total	1 255

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

**Valorisation des contributions volontaires**

Mise a disposition de locaux, de personnel, de prestations et de matériel par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.235,18 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.235,18 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0,00 euro.

ANNEXE

**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	6
Déroations	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Tableau de suivi des fonds dédiés	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

Valorisation des contributions volontaires	10
Honoraires des commissaires aux comptes	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL  
ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI  
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE  
Rue des Graviers

SIRET 498 0580197 00019

APE 9499Z

\*\*\*\*\*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

**SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE**

Au capital de 152 500 Euros

17, rue Porte Chant à l'Oie

78200 MANTES LA JOLIE

R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031

Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Fait à Mantes La Jolie  
Le 29 mars 2010

R. SAINT ETIENNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

**MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL**

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI  
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE  
Rue des Pierrettes

SIRET 49805819700019

APE 9499Z

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009**

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 612-5  
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

A l'organe délibérant de la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Au cours de cet exercice, nous n'avons pas été informés de nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article 612-5.

Par ailleurs, les conventions autorisées antérieurement ont continué à produire leurs effets, à savoir :

Mise à disposition gratuite de personnel, de locaux et de matériel par la CAMY de janvier 2009 à mai 2009.

L'évaluation de cette contribution volontaire a été estimée à 4 159 € au titre de l'exercice écoulé.

D'autre part au cours des contrôles et sondages que nous avons pu effectuer nous n'avons relevé aucune écriture ni pièce susceptible de nous révéler l'existence d'éventuels accords tombant sous le coup des dispositions légales rappelées ci-dessus.

Fait à Mantes la Jolie  
Le 29 mars 2010

R. SAINT-ETIENNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Écart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 005	138	867		867	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	28 298	3 505	24 792		24 792		
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>	<b>29 302</b>	<b>3 643</b>	<b>25 659</b>		<b>25 659</b>	
	Comptes de liaison						
	<b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	235 217		235 217	462 800	227 583	49.18
	Autres créances						
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie	249 206		249 206	159 922	89 284	55.83	
Disponibilités	1 255		1 255	7 019	5 764	82.13	
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>TOTAL III</b>	<b>485 677</b>		<b>485 677</b>	<b>629 740</b>	<b>144 063</b>	<b>22.88</b>
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Écarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>514 979</b>	<b>3 643</b>	<b>511 336</b>	<b>629 740</b>	<b>118 404</b>	<b>18.80</b>

SCF de COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.-P. LAUQUE & R. SAINT-ETIENNE  
au Capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant-à-l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
SIRET 344 275 031 00015  
Tél. 01 30 63 91 00 - Fax 01 34 76 84 16

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		408		311	98	31.50
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		4 225		98	4 127	NS
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financiers							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>		4 634		408	4 225	NS
	<b>TOTAL II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques		28 471			28 471	
	Provisions pour charges				602 060	261 728	43.47
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		340 332				
Fonds dédiés sur autres ressources							
	<b>TOTAL III</b>		368 803		602 060	233 257	38.74
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		110 722		22 565	88 156	390.67
	Dettes fiscales et sociales		27 178		4 706	22 472	477.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>TOTAL IV</b>		137 900		27 272	110 628	405.65
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		511 336		629 740	118 404	18.80

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

137 900

27 272

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	782 226		388 900		393 326	101.14
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	1		1		1	39.86
<b>TOTAL I</b>	<b>782 227</b>		<b>388 901</b>		<b>393 325</b>	<b>101.14</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	263 673		89 837		173 836	193.50
Impôts, taxes et versements assimilés	6 502		40		6 462	NS
Salaires et traitements	110 338		7 703		102 635	NS
Charges sociales	44 701		3 322		41 379	NS
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 643				3 643	
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	28 471				28 471	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2		2		0	3.92
<b>TOTAL II</b>	<b>457 329</b>		<b>100 904</b>		<b>356 426</b>	<b>353.23</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>324 897</b>		<b>287 998</b>		<b>36 899</b>	<b>12.81</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>						
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>						
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>						
		324 897		287 998	36 899	12.81
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>TOTAL VIII</b>						
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		782 227		388 901	393 325	101.14
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		457 329		100 904	356 426	353.23
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		324 897		287 998	36 899	12.81
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		602 060			602 060	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		922 732		287 900	634 832	220.50
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		4 225		98	4 127	NS

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 16 avril 2010

Le 16 avril 2010 à 15 heures 30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dénommée Maison de l'Emploi *Mantois Seine Aval*, à la CAMY, rue des Pierrettes à MAGNANVILLE, sur convocation de son Président, Monsieur Dominique BRAYE.

### Sont présents :

- Monsieur Dominique BRAYE – Président de la l'association Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Madame Nicole ACHAÏBOU, Adjointe au Maire de Moisson
- Monsieur Maurice BOUDET, Maire de Rolleboise
- Madame Valérie GARGANI, Adjointe au Maire de Rosny-sur-Seine
- Monsieur Jean HERVIEU, Maire de d'Hargeville
- Monsieur Alain BERTRAND, Maire de Jouy-Mauvoisin
- Madame Cécile LAINEL, Directrice-adjointe Mission Locale du Mantois
- Monsieur Abdesselam SMIRI, Conseiller du Maire de Favrieux
- Monsieur Robert GAUTHERON, Adjoint au Maire de Bonnières-sur-Seine
- Monsieur Jean-Louis FOURNIER, Maire de Saint-Illiers-la-Ville
- Monsieur Samuel GREVERIE, Directeur territoire d'action sociale Mantes-la-Jolie
- Madame Marielle LEPICIER, Conseillère en insertion professionnelle APTIMA
- Monsieur Pierre LECOMTE, Directeur Mission Locale du Mantois
- Monsieur Michel OBRY, Président Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France
- Monsieur Rémy BOUTON, Adjoint au Maire de Arnouville-les-Mantes
- Madame Lucile CHENU, Service politique de la Ville de la CAMY
- Madame Arlette DEBON, Assistante direction ADERE RECYCLAGE
- Madame Monique BROCHOT, Maire de Mantes la Ville
- Madame Virginie HEUVET, Chargée de mission Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie
- Monsieur André SYLVESTRE, Maire de Magnanville
- Monsieur Jean-Paul MICHEL, Directeur DDTEFP78
- Madame Christine DIDIER, animateur territorial DDTEFP78
- Monsieur Philippe CAMPE, Directeur Territorial Pôle Emploi
- Monsieur Michel BOULLAND, Maire de Guerville
- Monsieur Guy BANANIER, Directeur CIO Mantes-la-Jolie
- Monsieur Maurice PERLIN, Directeur TREMPLIN PLUS
- Monsieur Daniel MAUREY, Maire de Boinville-en-Mantois
- Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Maire de Jumeauville
- Monsieur Bernard BOURGET, Maire de Guernes
- Madame Arlette DEBON, Adjointe au Maire de Ménerville

- Monsieur Bernard MERY, Conseiller Technique Direction Générale CAMY
- Madame Marie LOREAU, Conseillère CCIV
- Monsieur Michel LECAPITAINE, membre CCIV
- Monsieur Hervé DEMARCQ, Directeur E2C78
- Monsieur Jean-Yves LAGALLE, GIR Vallée de Seine
- Monsieur Robert SAINT-ETIENNE, Commissaire aux comptes
- Monsieur Stéphane POUTREL, Commissaire aux comptes
- Monsieur Franck LAUNAY, Expert-comptable Compta-Ile-de-France
- Monsieur Didier JOUY, Maire de Freneuse
- Monsieur Jean-François LETOURNEUR, Directeur Général CAMY
- Madame Marie-France FIX, Maire de Fontenay-Mauvoisin
- Madame Virginie ALLEIX, Mairie de Goussonville

**Pouvoirs :**

- Monsieur Guy LOCASTRO, AFPA à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Daniel CORBEAU, Maire de Flacourt à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Alain PEZZALI, Maire de La Villeneuve-en-Chevrie à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur CHEVALLIER, Maire de Port-Villez à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Suzanne BIEUVILLE, Maire de Perdreauville à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Jacques GUERIN, Maire de Gommecourt au Maire de Moisson
- Monsieur Serge ANCELOT, Maire de Auffreville-Brasseuil à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Joëlle ROLLIN, Maire de Blaru à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Gisèle AUBEL, Maire de Boinvilliers à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Jeannette CHANTEPIE, Maire de Bréval à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Paul MARTINEZ, Maire de Buchelay à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Samuel BOUREILLE, Maire de Follainville-Dennemont à Madame Monique BROCHOT
- Monsieur Patrick DAUGE, Maire de Guitrancourt à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Maryse DI BERNARDO, Maire de Falaise à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Daniel GOURIOU, Maire de Moisson à Madame Nicole ACHAÏBOU
- Monsieur Paul LE BIHAN, Maire de Porcheville à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Sylvain THURET, Maire de Ménerville à Madame Arlette DEBON
- Monsieur Jean-Marc POMMIER, Maire de Bonnières-sur-Seine à Monsieur GAUTHERON.
- Monsieur Robert VALO, Maire de Favrieux à Monsieur Abdesselam SMIRI
- Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Maire de Rosny-sur-Seine à Madame Valérie GARGANI
- Monsieur Yves FOUCHET, CCI Versailles à Monsieur Michel LECAPITAINE
- Monsieur Thierry HEGAY, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie à Madame Virginie HEUVET
- Monsieur Harris BODARD, GIR Vallée de Seine à Monsieur Jean-Yves LAGALLE
- Madame Lucie HEURTAUT, Maire de Goussonville à Madame Virginie ALLEIX
- Monsieur Didier DUMONT, Maire de Bennecourt à Monsieur DEPUYSSAY

En outre assistait à la séance :

- Madame Dominique CREIGNOU – Directrice de la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Madame Ana BELO – Chargée de projet à la MDE Mantois Seine Aval
- Madame Pascale RENARD, Développeur de l'apprentissage à la MDE Mantois Seine Aval
- Madame Christelle DESCHAMPS - Assistante administrative et financière à la MDE Mantois Seine Aval
- Monsieur Romain BRABANT, Stagiaire de l'IUT de Mantes en Yvelines à la MDE Mantois Seine Aval
- Monsieur Mathieu FOURNET, Stagiaire de l'IUT de Mantes en Yvelines à la MDE Mantois Seine Aval

\*\*\*\*\*

En introduction, Monsieur Dominique BRAYE remercie les participants de leur présence et ouvre la séance en nommant les personnes absentes et excusées et poursuit en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Rapport d'activités 2009
  - le rapport moral
  - le rapport financier
- 2) Orientations et programmation du Plan d'actions 2010
- 3) Questions diverses

#### 1) Rapport d'activité 2009

Monsieur Dominique BRAYE, à travers la lecture du rapport moral, présente les grandes lignes de l'activité 2009 et rappelle que la structure est implantée sur le territoire depuis 2007 ; que le démarrage de sa pleine activité s'est faite en 2009. Il donne ensuite la parole à Madame Dominique CREIGNOU pour la présentation détaillée de ce rapport d'activité 2009 et des orientations et plan d'actions 2010.

La présentation de Madame Dominique CREIGNOU s'appuie sur une projection visuelle, dont le support est joint au présent procès verbal.

Le plan d'actions 2009 se décline en quatre axes, qui sont présentés l'un après l'autre en citant leurs actions respectives qui les ont composées durant cette année.

Au titre de l'axe 1 du plan d'action « anticipation et prospective développement économique et emploi », il n'est pas possible de procéder à une présentation de l'observatoire car la mission confiée à l'AUDAS n'a pas abouti.

Madame CREIGNOU indique à l'assemblée qu'un diagnostic sur les métiers de la filière éco-construction a été commandé auprès de l'AFPA et sera présenté et diffusé prochainement auprès des partenaires.

Au titre de l'axe 2 « accès et retour à l'emploi », plusieurs actions ont été menées en 2009, ce qui a permis de proposer davantage de services aux publics, toujours en collaboration avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire. La diversité des actions menées cette année a permis à la Maison de l'emploi de rentrer dans une démarche d'animation de territoire, ce qui a permis d'une part

la mise en réseau des acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la création d'activité ; et d'autre part de développer de nouveaux dispositifs, de contribuer à l'adéquation entre l'offre et la demande sur le territoire et de faire émerger de nouvelles problématiques.

Le détail des actions réalisées est présenté par la Directrice et peut être retrouvé dans le rapport d'activité 2009.

Monsieur BRAYE rappelle que les actions de la Maison de l'emploi doivent permettre d'éviter tout doublon, d'optimiser la mise en commun de moyens pour ainsi apporter des solutions efficaces mais aussi économe pour le territoire.

Monsieur BRAYE donne la parole à Madame Pascale RENARD, Développeur de l'apprentissage à la Maison de l'emploi pour une présentation de ses missions et des actions qu'elle a menées tout au long de l'année.

Madame RENARD présente ses quatre axes de missions et les actions associées que sont la promotion de l'apprentissage auprès des entreprises et des collectivités territoriales ; l'animation d'actions de sensibilisation en direction des jeunes et des entreprises privées et publiques ; le développement de dispositif d'accès à l'apprentissage ; le renforcement de l'accès à l'apprentissage pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Madame RENARD cite en partie les actions qu'elle a développées cette année telles que l'animation d'ateliers « appui à la recherche de contrat d'apprentissage » dans les locaux de la Mission Locale du Mantois ; la mise en place d'une passerelle courte « multi-métiers » avec l'ACPPAV et l'IFA du Mantois ; la coordination d'actions en faveur de jeunes à la recherche d'un apprentissage avec le CIOP de la CCIV ; le partenariat mené avec l'Ecole de la deuxième Chance...

Au titre de l'axe 3 « développement de l'emploi et création d'entreprise », Madame CREIGNOU présente les actions déployées telles que le financement de places de suivi post-crédation d'entreprise venant en complémentarité du dispositif NACRE contractualisé avec la Boutique de Gestion ATHENA ; le partenariat signé avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Versailles pour apporter un service de proximité aux futurs créateurs d'activité.

Monsieur Dominique BRAYE donne ensuite la parole à Messieurs Franck LAUNAY de Compta Ile-de-France et Robert SAINT-ETIENNE, commissaire aux comptes pour la présentation du rapport financier 2009.

Monsieur LAUNAY procède à la présentation du bilan financier, le commente et indique que le bilan 2009 n'est pas comparable à celui de 2008 du fait de la création des postes sur l'année 2009. Il précise aussi l'origine et le montant des subventions restant à percevoir à ce jour. Enfin il annonce qu'en 2010 la Maison de l'emploi mettra en place une comptabilité analytique.

Monsieur SAINT-ETIENNE, commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont en règle et donne ensuite la parole à son assistant, Monsieur POUTREL pour la lecture du rapport.

Suite à la présentation du rapport financier 2009, Monsieur Dominique BRAYE soumet à l'approbation de l'assemblée générale le rapport moral et le rapport financier 2009.

**A l'unanimité, le rapport moral et le rapport financier 2009 sont adoptés.**

## 2) Orientations et programmation du Plan d'actions 2010

Madame Dominique CREIGNOU présente la programmation du plan d'action 2010.

Au titre de l'axe 1, il s'agira de :

- Financer l'ouverture d'un demi-poste de chargé d'études dans le cadre d'une CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) avec l'université de Versailles-St-Quentin en Yvelines. Ce doctorant sera partagé avec la Maison de l'emploi Amont 78.
- Commander auprès de la CCIV un baromètre RH.

Au titre de l'axe 2, il s'agira de :

- Poursuivre l'accompagnement, débuté en mai 2009, de 10 à 15 personnes sorties du dispositif d'Insertion par l'Activité Economique,
- Développer l'accès aux métiers porteurs,
- Lancer le site internet de la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval afin de proposer aux publics l'information et l'orientation adaptée à leur démarche de recherche d'emploi ou de formation,
- Organiser la journée de l'emploi sur le territoire du Mantois, en partenariat avec la CAMY, le Pôle Emploi, la Sous-Préfecture de Mantes la Jolie, la Mission Locale du Mantois, le CIO et le Conseil Général des Yvelines,
- Renouveler le partenariat opérationnel avec Pôle Emploi autour de la journée Emploi Handicap, et proposer d'autres actions périphériques à cette dernière,
- Proposer un accompagnement à l'emploi aux jeunes issus de l'enseignement supérieur,
- Poursuivre le partenariat avec le Fongécif Ile-de-France au sein de la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval en apportant au territoire un premier niveau d'information sur le congé individuel de formation,
- Poursuivre l'animation du Groupe Solidarité Emploi, constitué des partenaires de l'emploi du territoire avec l'ambition d'offrir un lieu d'écoute et d'échanges, d'apprendre à mieux se connaître et également de faire émerger des projets,
- Renouveler pour un an la convention « charte insertion » (ANRU) signée avec la Mission Locale,
- Développer l'apprentissage en menant des campagnes de sensibilisation auprès des collectivités territoriales, par la mise en place de passerelles longues et d'actions pré-qualifiantes, et enfin proposer des ateliers spécifiques de « recherche d'apprentissage »,
- Proposer des stages « découverte des métiers en tension » en partenariat avec les entreprises et les établissements scolaires.

- Organiser sur le territoire OIN un forum sur les formations et les métiers de l'éco-construction,
- Recenser l'offre de formation linguistique du territoire,
- Proposer une sécurisation des parcours aux salariés précaires, intérimaires ou en contrat à durée déterminée,

Au titre de l'axe 3, il s'agira de :

- Assurer un service de proximité auprès des futurs créateurs d'entreprises,
- Assurer la mission d'accompagnement post-crétion d'entreprises en complémentarité du dispositif NACRE,
- Coordonner un réseau composé des acteurs de la création / reprise d'entreprise.

Monsieur Dominique BRAYE met en avant la richesse du plan d'actions à mener sur l'année 2010 et remercie l'ensemble des partenaires pour la qualité des échanges et du partenariat avec la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval ; ce qui facilitera la réalisation d'actions efficaces sur notre territoire.

### 3) Questions diverses

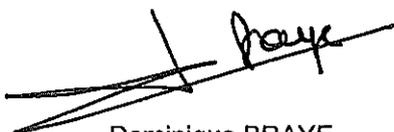
Monsieur Dominique BRAYE invite l'assemblée à formuler leurs questions et/ou observations.

Monsieur BOUDET fait remarquer que dans le rapport d'activité, à la page 6 où il est présenté les ateliers de techniques de recherche d'emploi la ville de Rosny-sur-Seine est citée deux fois. Ceci s'explique par une erreur de saisie où il était prévu de nommer ici la ville de Bonnières-sur-Seine.

Aucune autre question n'étant posée, Monsieur Dominique BRAYE remercie l'assemblée et les partenaires pour leur présence en nombre. La séance est levée à 16 heures et 45 minutes.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.

Le Président,



Dominique BRAYE